

L'homme qui achète le rugby

BUSINESS

Président du club de Montpellier et sponsor maillot du XV de France, Mohed Altrad est le personnage le plus influent d'un sport en pleine mutation

RÉVÉLATIONS Le milliardaire, magnat de l'échafaudage, a noué des relations d'affaires troublantes avec Bernard Laporte, le patron de la Fédération

PHILIPPE KALLENBRUNN

Altrad a acheté la Fédération. » Laurent Labit ne mâche pas ses mots, ce 22 avril, au soir du match de la 21^e journée de Top 14 perdu par le Racing 92 à Montpellier (54-3). En dépit d'excuses publiques écrites dans la foulée, l'entraîneur francilien écope de la part de la commission de discipline de la Ligue nationale de rugby (LNR) de quinze semaines de suspension de banc et d'une amende de 1.500 euros. Son club, lui, se voit infliger une peine de 50.000 euros. Il a beau dire tout haut ce que tout le rugby français pense tout bas, Labit paie la note pour ne pas s'en être tenu aux faits. Les faits ? Mohed Altrad n'a bien sûr pas « acheté » la Fédération. Il s'est seulement offert Bernard Laporte, son président.

Selon nos informations, cela s'est passé en février, par la signature d'un contrat de partenariat entre les sociétés Altrad Investment Authority et BL Communication, gérée par Laporte*, alors fraîchement élu à la tête de la Fédération française de rugby (FFR). Ainsi, pour une durée d'un an jusqu'en février 2018, Altrad a acquis l'exploitation de l'image de l'ancien secrétaire d'Etat aux Sports. Le cahier des charges de cet accord est strict : Laporte est redevable de quatre interventions ou séminaires, à raison d'une journée minimum par événement. En contrepartie, dès la signature de l'acte, Altrad a versé 150.000 euros à BL Communication, hors frais de déplacement, de restauration et d'hébergement. La possibilité d'un renouvellement de ce partenariat au bout de douze mois figure au contrat. Altrad – qui nous dément catégoriquement l'existence de ce contrat – paie bien. À titre de comparaison, Laporte a encaissé 8.000 euros (hors taxe), le 13 mars, pour quatre heures de présence, dont une heure d'intervention, auprès des salariés de Century 21 au Palais des Congrès de Paris.

La somme offerte par Altrad apparaît rondelette, mais le président du club de rugby de Montpellier ne lésine pas sur les moyens lorsqu'il désire quelque chose. 36^e fortune de France, il pèse 2,7 milliards d'euros, selon le dernier classement de *Challenges*. Le roman du groupe Altrad, devenu un géant mondial de la fourniture de matériel industriel aux entreprises du BTP, a débuté en 1985 à Florensac (Hérault) par le rachat de Mefran, un spécialiste de l'échafaudage pour les PME, en redressement judiciaire. À l'époque, Mohamed (dit Mohed) Altrad revient d'Abu Dhabi, où il a passé quatre ans à travailler pour l'Adnoc, la compagnie pétrolière nationale, après un début de carrière d'ingénieur en France chez Alcatel et Thomson. Sa réussite fulgurante a parfois suscité la méfiance.

MONTRÉ EN EXEMPLE PAR BARACK OBAMA

Georges Frêche, raconte souvent Altrad, le regardait comme « un agent syrien ». « *Moi vivant, jamais Altrad* », avait juré l'ancien maire de Montpellier lorsque le nom de l'homme d'affaires circulait comme possible reprenneur du Montpellier Hérault Rugby (MHR). Décédé en octobre 2010, Frêche ne verra pas Altrad s'emparer du club quelques mois plus tard, au nez et à la barbe du clan Nicollin. Avec un chèque de 2,4 millions d'euros, il devient actionnaire



Mohed Altrad, en juin 2016.
RICHARD GOSSELIN / PANORAMIC

Enquête

principal du MHR. « Ce sont les collectivités locales qui m'ont demandé de venir pour sauver le club », jure-t-il en enfourchant l'escalope milanaise qu'il a commandée « avec des frites », dans cette brasserie du quartier Odysseum où il a ses habitudes. En permanence sur la brèche, voyageant aux quatre coins du monde où son groupe est implanté, Altrad a suspendu le temps pour recevoir le JDD. Courtois, attentionné, éludant les questions pénibles sans jamais hausser la voix, il campe le parfait gentleman. Son portable bipé pendant le déjeuner ? Il ne répond pas. Et puis, en guise de bienvenue, il offre des livres. Les siens, car ce grand patron écrit.

La « success story » de cet enfant né dans le désert syrien il y a une soixantaine d'années, très tôt orphelin, vaudrait un scénario à Hollywood. Excellent élève du lycée de Raqqa, il obtient une bourse pour venir étudier en France. Il arrive à Montpellier en 1969, sans parler notre langue, et s'inscrit à la fac de sciences. Il finit docteur en informatique. « Ce n'est qu'une histoire, elle n'est pas meilleure que les autres », minimise-t-il. Il la narre dans *Badawi*, son autobiographie publiée en 2002 chez Actes Sud, la maison d'édition dirigée par Françoise Nyssen, aujourd'hui ministre de la Culture. Officier de la Légion d'honneur en 2014 puis lauréat en 2015 du prix mondial de l'Entrepreneur de l'année, délivré par Ernst & Young, il est montré en exemple par Barack Obama. François Hollande lui confie la présidence de l'Agence France Entrepreneur (AFE), qui œuvre au développement de projets dans les quartiers défavorisés. Il travaille avec Emmanuel Macron, alors encore à Bercy. « Je viens de l'avertir que je ne peux plus continuer cette mission, faute de temps », dévoile-t-il. En juillet, Altrad a lancé une OPA sur Cape, un concurrent britannique, pour un montant de 332 millions de livres. Insatiable.

DÉJEUNER CINQ ÉTOILES AVEC BERNARD LAPORTE

Altrad en pince pour Laporte depuis un an. « Il me ressemble un peu, en ce qu'il pense que rien n'est impossible, assure-t-il. Il n'a pas peur, sans être téméraire. C'est un homme d'action. » Au cœur de l'été 2016, Altrad réfléchit à la succession du manager de son club de rugby, le Sud-Africain Jake White. Il pense à Laporte. Mais celui-ci bat alors la campagne pour la FFR. Laporte accepte néanmoins le déjeuner que lui propose Altrad au Domaine de Verchant, à Castelnaud-le-Lez. D'autant que le magnat de l'échafaudage affrète un jet privé pour « Bernie », alors en vacances en Corse. Très vite, les deux hommes, dans le cadre raffiné de ce cinq-étoiles, comprennent qu'ils auront besoin l'un de l'autre dans les mois à venir.

En mai 2011, lorsqu'il prend les rênes du club de Montpellier, Altrad ne connaît rien aux choses de l'Ovalie. Un an plus tard, il s'est taillé en interne une réputation de tueur. Il « rationalise » les effectifs, à propos desquels il parlera d'« armée mexicaine », et va même jusqu'à envoyer Jean-Michel Arazo, le président de l'association MHR, au tribunal correctionnel, l'accusant d'avoir volé des billets de match. Ce dernier sera relaxé. « Il fallait changer certaines habitudes », commente Altrad. Arazo, qui avait fini en garde à vue, a passé l'éponge : il est aujourd'hui vice-président de la FFR chargé de la formation, l'un des bras droits de Laporte en tant que membre du comité directeur de l'institution. Fabien Galthié ? Altrad envoie son entraîneur aux prud'hommes et refuse de payer son indemnité de licenciement. Bloqué par la procédure, l'ancien demi de mêlée des Bleus ne peut s'engager avec aucun autre club pendant deux ans. Il récupère finalement 484.500 euros d'indemnités et signe à Toulon.

Progressivement, Altrad se met aussi à dos certains dirigeants du Top 14. Il est vu comme l'homme qui dérégule le marché en offrant des salaires exorbitants à des joueurs pas toujours confirmés. Le dernier en date ? Le jeune international français Yacouba Camara (23 ans, 6 sélections), qu'il chipe au Stade toulousain en lui proposant 41.000 euros brut mensuels. Le salaire moyen est de 19.000 euros brut en Top 14. Altrad se brouille surtout avec Paul Goze, le président de la Ligue nationale de rugby (LNR). « J'ai beaucoup travaillé pour lui sur le plan stratégique de la Ligue, il s'en est d'ailleurs bien servi pour se faire réélire, glisse le patron du MHR. Je croyais qu'il était mon

ami. » Altrad ne cesse depuis lors de torpiller le boss de la Ligue. Jusqu'à l'accuser de couvrir un « racisme ordinaire rampant » à son encontre lors des réunions de la LNR quand des présidents de club le surnomment « le Bédouin » en son absence.

LE SOUTIEN APPUYÉ DE LA FÉDÉRATION

Deux épisodes scellent sa rupture avec Goze et, par ricochet, son rapprochement avec Laporte, qui tente justement à ce moment-là d'asseoir son autorité sur la Ligue. À la fin de l'année 2016, Altrad souhaite acquérir le club anglais de Gloucester. « L'Angleterre pèse 600 millions d'euros dans le chiffre d'affaires du groupe Altrad, soit presque un quart de l'activité, explique-t-il alors aux *Echos*. Mais, malgré cette forte implantation, nous manquons de notoriété outre-Manche. L'idée est d'avoir un support de communication efficace. » Le président de la LNR, à titre personnel, ne se montre pas favorable à cette opération, susceptible, estime-t-il, de créer un conflit d'intérêts si Montpellier vient à affronter Gloucester en Coupe d'Europe. Altrad essaie d'user de son pouvoir de persuasion, guirlande d'avocats à l'appui, pour le faire changer d'avis. D'autant qu'entre-temps il obtient le soutien du nouveau président de la FFR. Élu le 3 décembre, Bernard Laporte ne perd en effet pas une minute pour satisfaire la volonté de son hôte de l'été, en faisant adopter par le premier comité directeur de son mandat (14 décembre) le soutien de la FFR à Altrad. Goze et la LNR ne bougent pas. Quelques semaines plus tard, la Ligue anglaise elle-même s'oppose au rachat.

La deuxième lame survient lors du report par la Ligue de Montpellier-Racing 92 (21^e journée), une conséquence de la grève des joueurs du Stade français et du Racing qui refusent la fusion des deux clubs. S'estimant lésé, Altrad appelle la Fédération à la rescousse. Il indique à un cadre du service juridique de la FFR qu'il souhaite voir celle-ci interjeter appel de la décision du bureau de la Ligue. Le juriste lui rétorque que la commission d'appel de la Fédération n'est pas compétente. Qu'à cela ne tienne : Altrad demande à la FFR d'exercer son droit de réforme prévu par la convention avec la Ligue, en invoquant « l'intérêt supérieur du rugby » ! Ses désirs font désordre, mais, le 22 mars, le bureau de la FFR s'exécute et « annule » le report du match. La suite ? Un désaveu pour la Fédération. Car, sûre de son fait, la LNR saisit le tribunal administratif de Versailles, qui se déclare incompétent, puis le Conseil d'État, qui lui donne raison le 12 avril.

VOYAGE EN MONGOLIE À 106.000 EUROS

Comment Altrad est-il devenu si influent auprès de la FFR ? Le 7 mars, le groupe Altrad apporte son soutien à la candidature de la France à l'organisation de la Coupe du monde de rugby 2023. Le nom Altrad accompagne désormais le logo #France2023. Cela agace d'ailleurs sérieusement les partenaires de la FFR, qui estiment avoir été pris de court. Pour devenir la première marque de l'Histoire à apparaître sur le maillot du XV de France, le 11 mars contre l'Italie, lors du Tournoi des Six Nations, Altrad débourse 1,5 million d'euros hors taxe au profit de la FFR. Et ce jusqu'à ce que la Coupe du monde soit attribuée, le 15 novembre prochain. « Cet argent doit aller à la formation, l'une des choses que Laporte veut mettre en place », nous assure-t-il. Selon nos informations, une clause de ce contrat de partenariat, en vigueur jusqu'au 30 novembre et non renouvelable tacitement, stipule que « la FFR s'engage à ne rien faire qui puisse porter préjudice de quelque façon que ce soit à l'image et à la réputation d'Altrad ».

À vrai dire, la FFR serait bien mal lunée d'agir contre l'« image » et la « réputation » d'Altrad, car celui-ci se montre toujours plus généreux avec elle. Ainsi, lorsque Laporte et Claude Atcher, le patron de la société Score XV, missionné par la FFR pour diriger la candidature de France 2023, estiment devoir aller défendre le dossier en Mongolie, Altrad déploie ses ailes. Un vol aller de Lyon-Bron, où se trouve ce jour-là Laporte, à Oulan-Bator, le 19 mai. Un vol retour vers Paris-Le Bourget, le 22 mai. À chaque fois, via Kazan. L'avion : un Gulfstream G200. À bord : Laporte, Atcher, Serge Simon et Nicolas Hourquet, respectivement vice-président et responsable des relations internationales à la FFR –, deux pilotes et une hôtesse. Coût du déplacement : 106.000 euros. Une paille pour Altrad. Qui finance un nouvel aller-retour express Paris-Le Bourget-

Tbilissi, les 17 et 18 juin. Les dirigeants de la FFR sont acheminés en Géorgie, où se joue le Mondial des U20 (joueurs de moins de 20 ans), à bord d'un Cessna Citation X avec hôtesse, l'un des avions les plus rapides depuis le retrait du Concorde. La générosité est le meilleur investissement de tout bon businessman. Altrad le prouve en de nombreuses occasions. Il a ainsi aidé plus d'une fois les projets de Fabrice Fricou, un expert-comptable de la région du Puy qui organise aussi des conférences, mais surtout membre du Conseil supérieur de la DNACG, le gendarme financier du rugby...

Altrad se montre encore charitable en recrutant Louis Picamoles. La saison dernière, le numéro 8 du XV de France est le seul international tricolore qui évolue à l'étranger. Il joue en Angleterre, à Northampton, pour un salaire annuel de 420.000 livres, qui en fait le deuxième rugbyman le mieux payé outre-Manche. Mais, à deux ans de la Coupe du monde au Japon, c'est un casse-tête pour le sélectionneur Guy Novès, qui doit faire preuve de diplomatie pour convoquer l'un de ses meilleurs joueurs en dehors des fenêtres réglementaires de World Rugby (la fédération internationale). La solution ? Faire revenir Picamoles dans le Top 14.

Mais il y a un problème de taille : le joueur est toujours sous contrat et les transferts n'existent pas dans le rugby. La FFR se tourne donc vers Altrad. « Picamoles devait signer avant de s'engager en Angleterre, oppose ce dernier. On s'était tapé dans la main. » Le résultat est le même : Novès appelle Picamoles, qu'il connaît bien pour l'avoir aussi entraîné au Stade toulousain, Altrad règle la transaction financière (on parle de 1 à 2 millions d'euros, mais il refuse de confirmer), et le joueur signe trois ans. Pas rancunier, sur ce coup, l'international français : en 2012, sa mère, Laurence Picamoles, alors employée par le MHR, a fait partie du grand ménage opéré par Altrad au sein du personnel du club...

INTERVENTION EN COMMISSION D'APPEL

Le 7 juin, la commission de discipline de la Ligue prononce une amende de 70.000 euros à l'encontre du MHR pour des banderoles hostiles à la LNR, à Paul Goze et à Jacky Lorenzetti lors du match reporté contre le Racing 92. Elle décide par ailleurs de lever un sursis prononcé en 2015 et suspend de ce fait pour un match le terrain de Montpellier. Altrad interjette immédiatement appel auprès de la Fédération. La commission d'appel de la FFR se réunit le 29 juin, sous la présidence de Jean-Daniel Simonet. Avant la séance, cet avocat parisien est mis au parfum. Des consignes émanant de Laporte requièrent qu'un « esprit de bienveillance » soit porté aux différents cas jugés pour le club de Montpellier.

C'est que la commission d'appel de la FFR doit aussi se prononcer sur la suspension de deux joueurs du MHR : Jacques du Plessis, pour quatre semaines, et Jannie du Plessis, pour six semaines. Selon nos informations, ce 29 juin, la commission confirme le jugement de première instance rendu par la Ligue. Or un courrier daté du 30 et signé par Jean-Daniel Simonet annonce à Mohed Altrad que l'amende est réduite à 20.000 euros et que son stade n'est plus suspendu. Montpellier recevra bien Agen lors de la 1^{re} journée de Top 14, le 26 août. Quant aux joueurs, leurs peines sont réduites respectivement à trois et quatre semaines. Miracle ? En réalité, d'après plusieurs sources proches de ce dossier, Laporte est intervenu pour obliger la commission d'appel de la FFR, une instance théoriquement indépendante, à réduire les peines frappant le MHR.

Selon nos informations toujours, les liens tissés entre Altrad, Laporte et la Fédération vont encore se renforcer. Altrad est en effet sur le point d'intégrer le cercle des partenaires officiels de la FFR, une condition sine qua non pour qu'il puisse devenir, dans un second temps, le sponsor maillot du XV de France, dès le Tournoi des Six Nations 2018. « Je sais que je ne suis pas seul à y prétendre, mais je trouve logique de vouloir m'inscrire dans la continuité du partenariat #France2023, nous glisse-t-il. Une décision devrait être prise courant septembre. » En réalité, l'affaire est déjà dans le sac. Altrad et Simon, le bras droit de Laporte, ont consolidé leur stratégie de collaboration lors d'un dîner le 31 juillet. Mieux : la FFR offre désormais à Altrad de prendre la présidence du GIP (groupeement d'intérêt public) qui sera chargé de l'organisation de la Coupe du monde 2023 en France. ●

* Contacté par le JDD, Bernard Laporte a fait savoir par son entourage qu'il n'était pas joignable.

150.000

euros

Le montant, hors frais, du contrat d'image signé entre Altrad Investment Authority et la société de Bernard Laporte, moyennant quatre apparitions de ce dernier pendant une journée au minimum.

« Moi vivant, jamais Altrad »

Georges Frêche, maire de Montpellier décédé en 2010